

# Réussir son atelier nutrition - précarité



## *Dispositif Nut' préca*

**25 - 26 avril 2019 et 21 mai 2019 à Rouen (76)**



Dispositif conçu et coordonné par  
Promotion Santé Normandie - Ireps



# Les 4 grandes étapes obligatoires du dispositif

**Vous souhaitez développer des ateliers nutrition ou enrichir leurs contenus en y incluant des messages de santé afin d'améliorer l'état de santé et la qualité de vie des personnes que vous accueillez, ce dispositif nutrition précarité est fait pour vous.**

## ETAPE 1 : La formation

La première étape lorsque vous vous engagez dans ce dispositif est la formation des animateurs des ateliers nutrition. Conçue comme une réelle base en termes de connaissances et de compétences à réactualiser ou acquérir, elle vous permettra d'être suffisamment armé pour mettre en œuvre vos ateliers.

Cette étape est détaillée ci-après →

## ETAPE 2 : L'accompagnement par les professionnels ressources sur site

Suite à la formation de 3 jours, 3 demi-journées d'accompagnement vous seront proposées. En effet, suite aux apports théoriques dont vous aurez pu bénéficier pendant les 3 jours, il s'agira d'aller plus loin dans votre accompagnement en mobilisant un professionnel ressource pour qu'il aille à votre rencontre sur votre site.

### Objectifs poursuivis :

- Optimiser la qualité des projets atelier nutrition en leur apportant une plus-value en termes de santé pour les bénéficiaires,
- Faire évoluer les acteurs dans leurs connaissances et leurs compétences en pédagogie d'intervention dans le cadre de leurs actions d'éducation pour la santé.
- Permettre une relecture de votre projet pour s'assurer d'un discours santé adapté et le réajuster si nécessaire
- Réfléchir sur les modalités d'intervention, l'adaptation des contenus aux spécificités des publics...

## ETAPE 3 : Evaluation

En tant que bénéficiaire de ce dispositif, qui s'inscrit sur le long terme, vous devrez envoyer le bilan et l'évaluation de vos actions. Poursuivant une logique de montée en compétence des acteurs, ces évaluations permettront à l'ARS, la DRAAF et à Promotion Santé Normandie - Ireps :

- d'évaluer la plus value de ce dispositif sur l'évolution des pratiques et des projets des bénéficiaires
- de faire évoluer le dispositif en fonction des besoins et attentes des professionnels afin de proposer, le cas échéant des temps d'échange de pratique spécifiques.

## ETAPE 4 : Des échanges de pratique

Suite à la formation et aux accompagnements dans les structures, l'IREPS organisera tous les ans une journée d'échanges de pratiques avec les structures ayant bénéficiées du dispositif. Se basant sur vos besoins, ces journées feront intervenir des professionnels pour répondre à vos questions, approfondir vos connaissances sur une thématique en lien avec les spécificités de vos bénéficiaires et la nutrition. Elles permettront aussi de vous enrichir des expériences des autres animateurs.

### Objectifs poursuivis :

- Échanger avec les autres porteurs sur leurs pratiques, leurs projets afin de s'enrichir des expériences de chacun
- Approfondir ses connaissances sur des thématiques, des outils, techniques d'animation...

## 1<sup>ère</sup> ÉTAPE : LA FORMATION

### Compétence visée :

---

Etre en capacité de construire un programme d'atelier nutrition favorable à la santé pour des publics en situation de précarité.

### Objectifs des journées :

---

- Renforcer les connaissances des animateurs sur l'alimentation et l'équilibre alimentaire
- Identifier les déterminants de l'alimentation pour mieux comprendre les comportements alimentaires des bénéficiaires.
- Développer leurs compétences méthodologiques pour construire un atelier nutrition pérenne
- Réfléchir sur sa posture professionnelle pour mieux accompagner les participants
- Savoir délivrer des messages « santé » aux bénéficiaires des ateliers

### Contenu :

---

- Les représentations autour de l'alimentation
- Identification des déterminants de l'alimentation pour mieux comprendre les comportements alimentaires
- Apport de connaissances sur l'équilibre alimentaire, les repères du PNNS
- Travail sur la posture d'accompagnement de personnes en situation de précarité dans le cadre d'atelier nutrition
- Les prérequis à la mise en place des ateliers nutrition destinés à un public en situation de précarité
- Conception d'une séquence d'atelier nutrition

### Modalité pédagogique :

---

Les sessions de formation privilégieront la participation active des stagiaires, les échanges d'expériences et de pratiques professionnelles. Ils reposeront également sur des apports théoriques.

**Durée : 3 jours - 18 heures**

#### A qui s'adresse cette formation :

Toutes les structures du social et médico-social animant des ateliers nutrition qui développent la dimension santé ou qui souhaiteraient enrichir leurs contenus avec des messages santé adaptés à leurs publics. Exemple de structures : CCAS, Centre Social, CHRS, associations, épicerie sociale...

#### Lieu et Dates :

**Rouen**

**25 - 26 avril + 21 mai 2019**

#### Tarif : Gratuit

(Coût pédagogique pris en charge dans le cadre du dispositif Nut' préca)

**Participer à la formation implique de suivre l'étape 2, 3 et 4**

# Informations pratiques

## Dates

25 - 26 avril 2019 et 21 mai 2019

## Horaires

9h30 - 12h30 et 14h00 - 17h00

Accueil à partir de 9h00

## Lieu

Promotion Santé Normandie - Ireps

Pôle des Savoirs

115 boulevard de l'Europe

76100 ROUEN

## Pour toutes informations

### Contact pédagogique et administratif

Sanaa HOUSSNI-THEVENOT

[shoussni@promotion-sante-normandie.org](mailto:shoussni@promotion-sante-normandie.org)

02 31 43 83 61